

CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS
NATIONAL**
CNGE Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

Elaboration des recommandations vaccinales en France

Rôle de la HAS . Le processus

Pr Elisabeth BOUVET

Ancienne présidente de la CTV

CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS
NATIONAL**
CNGE Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

Passage obligé ! La CTV

- Les outils .
- Les Acteurs (beaucoup d'acteurs pas de metteur en scene)
- Le processus
- Le résultat : le calendrier vaccinal ,
- La mise en œuvre
 - HAS / Haute Autorité de Santé
 - CTV : Comité Technique des vaccinations
 - CT : Comité de Transparence
 - CEESP / Comité d'Evaluation et de Santé Publique

CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Strasbourg

Palais de la musique et des congrès

21 • 22 NOVEMBRE 2024

CTV : Une intégration à la HAS dans la continuité

Mission conférée au HCSP par la loi de santé publique du 9 août 2004	Mission conférée à la HAS par la loi de ratification n°2017-220 du 23 février 2017
Le comité technique des vaccinations (CTV)	La Commission technique des vaccinations (CTV)
Comité rattaché à la Commission spécialisée maladies transmissibles	Commission <u>spécialisée</u> créée par le Collège de la HAS
Composition définie par l'arrêté du 1^{er} février 2011 : membres avec voix délibérative et consultative	Composition définie par le collège de la HAS : membres avec voix délibérative et consultative
Président élu parmi les membres	Président, membre du Collège

CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS
NATIONAL**
CNGE Collège Académique



Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

La CTV

- Composition
- En amont de la CTV
- En aval de la CTV

La CTV : règlement intérieur

➤ composition

- 28 membres ayant voix délibérative
 - un président, nommé par le président du collège de la HAS parmi les membres du collège ;
 - 3 vice-présidents : le président de la CT, le président de la CEESP, un vice-président nommé par décision du collège parmi les 25 membres ci-dessous.
 - 25 membres nommés par décision du collège pour une durée de trois ans renouvelables deux fois
 - 23 membres présentant une pluralité de compétences et d'expertises intéressant la vaccination, notamment dans les domaines de la médecine générale, la pédiatrie, la médecine du travail, la gérontologie, la microbiologie, l'immunologie et l'infectiologie ;
 - 2 membres choisis parmi les adhérents d'une association de malades et d'usagers du système de santé mentionnée à l'article L.1114-1 du CSP.
- 9 membres de droit ayant une voix consultative (SPF, ANSM, CNAM, EN, DGS, ...)

CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS
NATIONAL**
CNGE Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

Le Processus d'élaboration : le point de départ de la CTV : La Saisine

- Ministère /DGS / CNAM autres
- Industriel ? Nouveau vaccin
- Sociétés savantes
- Autosaisine

La politique de vaccination est élaborée par le **ministre** chargé de la santé **après avis de la Haute autorité de santé.**

➤ **Article L161-37 du CSS :**

« ..12° Participer à l'élaboration de la politique de vaccination et émettre des recommandations vaccinales, y compris, dans des situations d'urgence, à la demande du ministre chargé de la santé, en fonction des données épidémiologiques, d'études sur les bénéfices et risques de la vaccination et de l'absence de vaccination aux niveaux individuel et collectif et d'études médico-économiques ;.... »

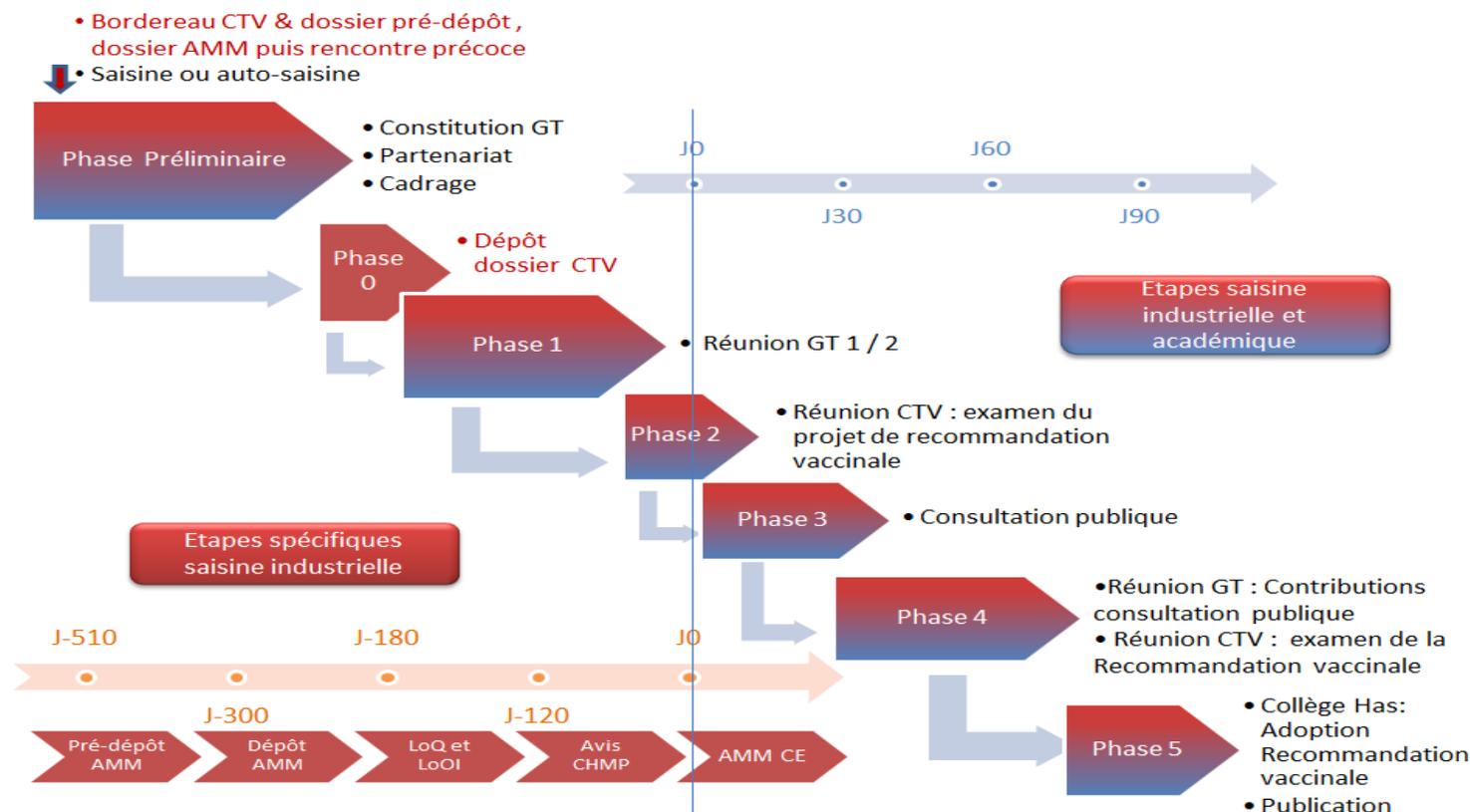
➤ **Autres articles du CSS et du CSP : notamment**

CSP : L3111-1 (calendrier vaccinale) ; L3111-2 (vaccinations obligatoires) ; ... ; L 5122-6 et -9 (mentions minimales obligatoires / publicité)

- Disponibilité d'un nouveau vaccin ou nouvelle valence
- Eligibilité d'une nouvelle population à un vaccin donné

➤ Principales étapes

RECOVAC (nouvelle stratégie)

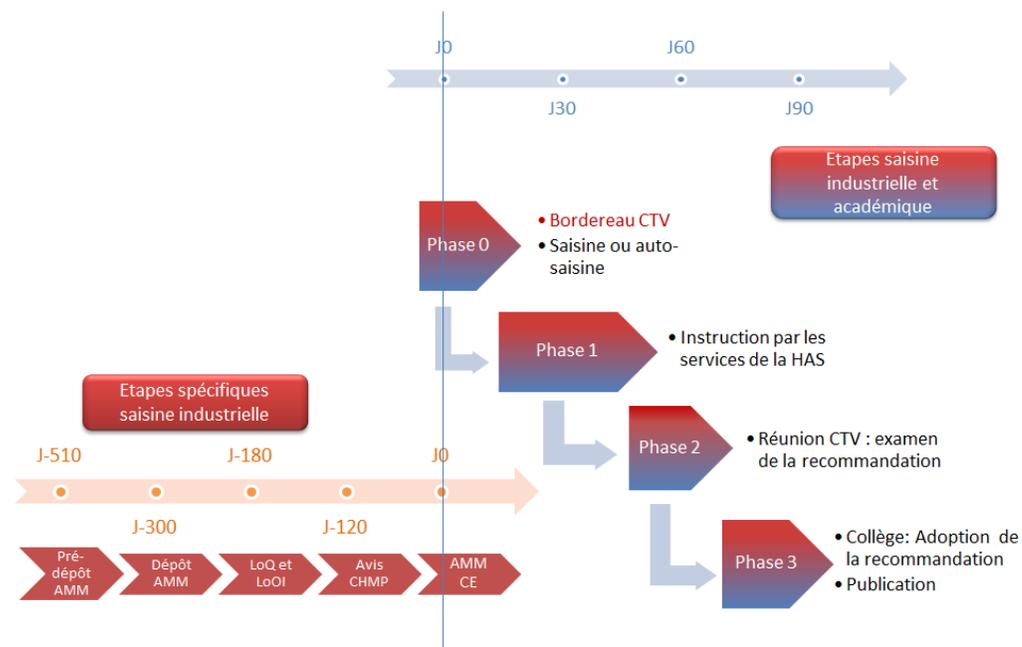


AVIVAC (stratégie existante)

➤ Situations

- Disponibilité d'un nouveau vaccin s'intégrant à la stratégie définie
- Extension d'indication ou modification majeure d'AMM ne modifiant pas la stratégie déjà définie

➤ Principales étapes



CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

CONGRÈS NATIONAL

CNGE Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

URGENCE

➤ Situations

- Tensions ou ruptures, arrêt de commercialisation
- Situation épidémiques inhabituelles

➤ Principales étapes

- Organisation de la réponse par le Bureau en lien avec les acteurs concernés (ANSM, ANSP, ARS...) et les experts (CNR...)
- En cas d'impossibilité de réunir la CTV, le Bureau avec l'appui des services, élabore un projet de recommandation en vue de l'adoption par le Collège

CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

CONGRÈS NATIONAL

CNCG Collège Académique



24^e

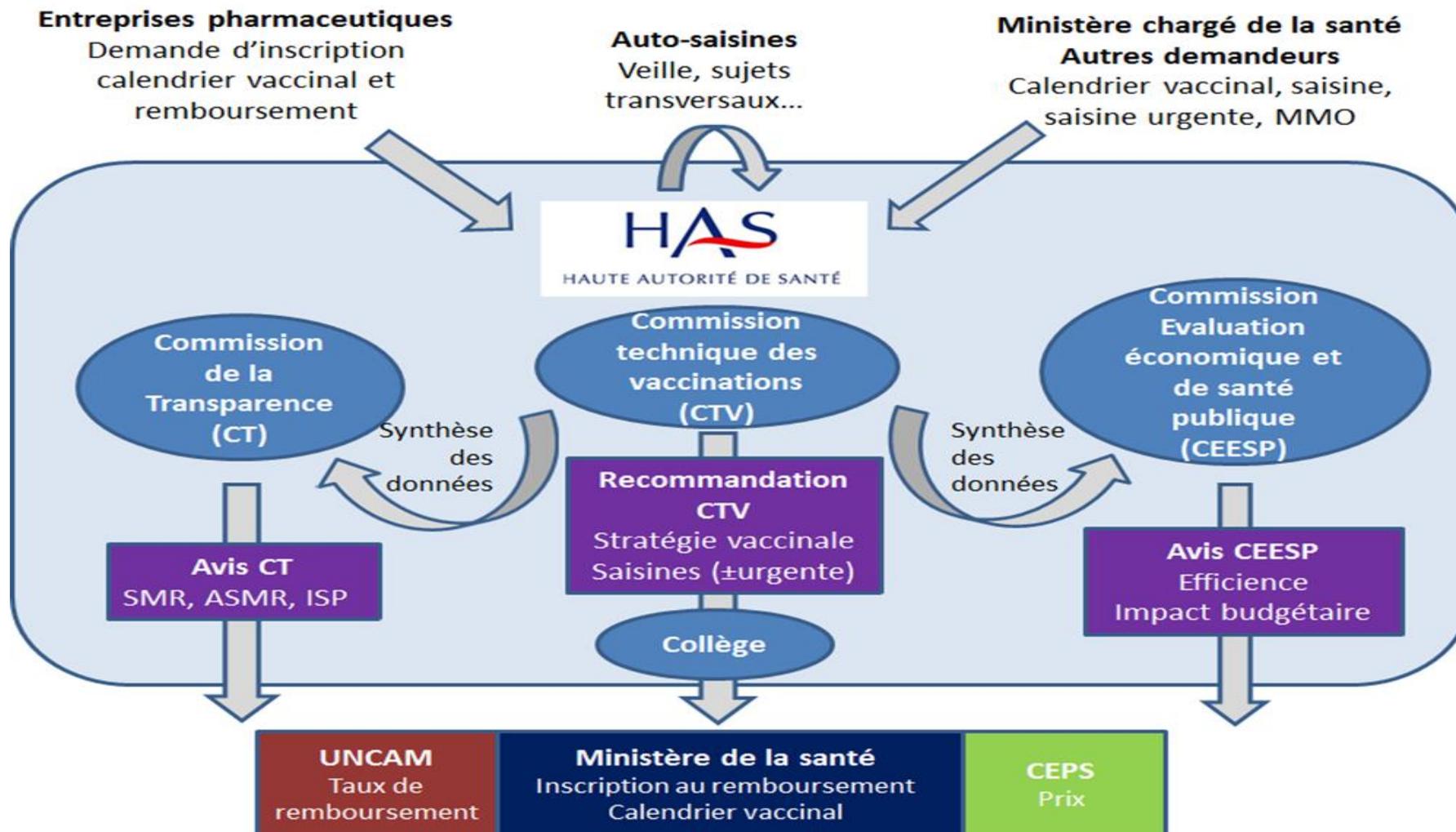
EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg

Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024



CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS
NATIONAL**
CNGE Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE

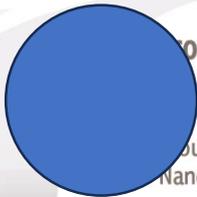


Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

LE Calendrier VACCINAL

- Elaboré chaque année par le ministère chargé de la Santé (DGS)
- Travaillé en concertation avec la HAS et la CTV
- Soumis à la DGS par la CTV
- Retravaillé par la DGS
- Publié par la DGS (une fois par an)



CO-ORGANISÉ
LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

Strasbourg • Reims • Dijon
Nancy • Besançon

CONGRÈS NATIONAL

CNGE Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg

Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

La mise en œuvre L'évaluation

- Le calendrier vaccinal : obligation ou non
- Info / Campagnes de vaccination / Formation / SPF
- Evaluation de(s) la couverture vaccinale : publication SPF

DGS

SPF

SPF

CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS
NATIONAL**
CNGE Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

- L'intégration d'un vaccin dans le calendrier vaccinal vaut prise en charge par l'Assurance Maladie
- Après établissement du prix par le CEPS

CO-ORGANISÉ
AVEC LES COLLÈGES
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon
• Nancy • Besançon

CONGRÈS NATIONAL

CNCG Collège Académique



24^e

EXERCER
ET ENSEIGNER
LA MÉDECINE
GÉNÉRALE



Strasbourg
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

- Les avis des la CTV sont des avis validés par le collège avant d'être envoyés au demandeur de la saisine (le ministère le plus souvent)
- La CT évalue le service médical rendu par le nouveau vaccin ou nouvel AMM ce qui définit la remboursabilité et le taux de remboursement
- Le prix est fixé indépendamment par le CEPS
- La DGS positionne le vaccin dans le calendrier vaccinal ce qui vaut remboursement à condition que le prix soit fixé
- La stratégie vaccinale est donc définie par le Calendrier vaccinal publié chaque année par la DGS après avis de la CTV